



Aux Dernières

Nouvelles



C'est avec grand plaisir que les membres du conseil municipal, le personnel et moi-même tenons à vous souhaiter une heureuse année 2012 avec tous nos vœux de santé et de prospérité.

le Maire, Marcel Fouet

Des travaux qui aboutissent, des projets qui se concrétisent

Le père Noël est parfois généreux, eh oui ! Les travaux des trottoirs des rues Antoine Bullot et Guynemer seront réceptionnés pour le 25 décembre.

Lors de l'édition de notre bulletin du mois d'avril, nous vous avons présenté le chantier de reconstruction de la nouvelle station d'épuration entrepris par le Syndicat d'Assainissement Chevrières-Grandfresnoy.

Si l'une de vos promenades vous conduit vers ces lieux, vous pourrez constater le degré d'avancement de cette nouvelle construction qui devrait entrer en service en septembre/octobre 2012.

En complément à ces travaux, le poste de relevage situé rue de Verberie, le long du Rû de Nancy datant de la même époque que la station des années 1980, est lui aussi à reconstruire.

C'est à partir du lundi 16 janvier 2012 que ces travaux vont débiter.

Contrairement à ceux de la station qui n'ont pas d'impact direct sur la vie au quotidien des habitants, les travaux du poste de relevage vont nécessiter l'interruption de la circulation sur la RD 155, rue de Verberie, pendant un mois minimum car l'arrivée du collecteur principal, puis son départ vers la station, se trouve au milieu de la chaussée.

Une déviation sera mise en place par Houdancourt ou Longueil-Sainte-Marie pour accéder aux grands axes routiers CD 200 et A1.

Les entreprises feront le maximum pour réduire les délais d'interruption de circulation et par avance nous vous remercions de votre compréhension.

Le maire, Marcel Fouet

actualités p.2 à 3

•urbanisme

Entretien de vos trottoirs
Stationnement place St Georges
Ruelle des Dames

•école

Mission Noël
Transport scolaire

•événement

Téléthon

•environnement

Déchetterie SMVO
Les jardins familiaux
Plantations de printemps
Pollutions canines

dossier p.4

•service de proximité

L'ADIL 60
Partage Travail
32 11
Téléalarme

associations p.5 - 6

infos p.6

•info mairie

Carte nationale d'identité
Recensement militaire
Inscription sur les listes électorales
Ramassage et dépôts de déchets
Site internet

•état civil

urbanisme

Entretien de vos trottoirs**La neige, moment de solidarité...**

Le propriétaire riverain doit entretenir son trottoir régulièrement. Nul doute, comme l'an passé, que des voisins prévenants n'hésiteront pas à aider les personnes âgées qui ne pourraient effectuer cet entretien. Nous les en remercions d'avance.

Bien respecter les règles de stationnement et de circulation**Stationnement place Saint-Georges**

Les habitudes de stationnement se sont bien installées, le respect des durées est dans l'ensemble bien suivi, pourtant, quelques irréductibles continuent à sortir par la gauche dans la rue de la Gare aux risques de se trouver en face d'usagers prioritaires !!!

Rappel : l'amende encourue est de 135 € et 4 points.

Stationnement rues Bullot et Guynemer

Le stationnement sur la chaussée devient la règle absolue (exceptionnellement le stationnement "à cheval" trottoirs/chaussée se mettra en place dans certaines portions, dès que la matérialisation au sol sera effective).

Ruelle des Dames

La ruelle des Dames, qui dessert le groupe scolaire et qui fait la liaison entre la place Saint-Georges et la rue Guynemer, est fréquentée à la fois par les piétons et les cyclistes.

Les cyclistes doivent se rappeler que les piétons sont prioritaires, donc ils doivent être maîtres de leur bicyclette et ne surtout pas oublier d'utiliser la sonnette de leur vélo pour prévenir de leur arrivée. C'est de la simple prudence qui peut éviter bien des désagréments et surtout un accident. Merci de vous en souvenir !

événement

25 ans
Téléthon
et bien des victoires plus tard

de l'école Denise Bertin qui a été retenu.

Ce spectacle de qualité a pu être apprécié par un large public. Merci aux parents dont les enfants étaient présents, ainsi qu'aux professeurs des écoles et à Isabelle Sent, professeur de musique pour le travail réalisé. Merci également aux musiciens et à leur chef Patrick Amory. Sans oublier l'école de danse, sa présidente Carole Dumillon et la professeur Béatrice Boucher qui nous ont offert plusieurs tableaux du spectacle réalisé à l'Espace Jean Legendre en juillet 2011.

Merci aux commerçants (Boulangerie Marquette, 8 à Huit, Le Pénalty, Fabienne Coiffure, Domi Pizza, Ets Humbert, Ets Lefèvre, Mathilde et Adrien Dupif) qui nous ont offert des lots et vendus des tickets en faisant des opérations comme le 8 à Huit, ce qui nous a valu un chèque de 300 euros. Merci à la boulangerie Marquette pour les pains offerts.

Et encore un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure et qui se dévoue pour que cette soirée se déroule dans la bonne humeur et la convivialité.

Laure Bresseur

école

"Mission Noël" à l'école Denise Bertin**Sortie au cinéma le Majestic**

Comme chaque année, la commission scolaire a laissé la possibilité aux enseignants de choisir le spectacle offert aux élèves de notre école primaire Denise Bertin.

Cette année, ils se sont rendus le 16 décembre au cinéma le Majestic, pour les petits des maternelles ce fut "Mission Noël" et pour les plus âgés "Le chat potté". Au retour de cet après-midi financé par le conseil municipal, une surprise attendait chaque enfant.

Transport scolaire**Nouvelles modalités sur la nouvelle carte pour les collégiens et lycéens**

Chaque famille a dû être prévenue par l'établissement scolaire dont dépend chaque élève concerné.

- La demande de délivrance est formulée par la famille auprès de l'établissement scolaire avec photographie d'identité récente.
- Cette carte obligatoire permet aux collégiens et lycéens d'accéder gratuitement aux transports scolaires organisés par le Conseil général. Valable 5 ans, elle doit être paramétrée chaque année scolaire pour un aller-retour par jour scolaire sur le trajet routier domicile/établissement scolaire.
- A compter du 3 janvier 2012, toute absence de titre imposera à l'élève de s'acquitter du prix du billet unitaire à 2 €. Si l'infraction est constatée de façon abusive, l'élève s'expose au paiement d'une indemnité forfaitaire.

**Un grand merci à tous
pour le succès de l'opération
2.183,22 € de promesses de dons**

Un grand merci aux associations (Club des aînés, Echo 2001, Réussir ensemble, OCAAL-ALSH, Ecole de danse, jumelage, Harmonie municipale Arpège, club de cyclotourisme, Comité entraide aux cheveux blancs, Anciens combattants, ADMD, USCC Oise Football Féminin) qui ont apporté leur participation à l'organisation de cette manifestation. Cette année, après étude de plusieurs propositions, c'est le repas spectacle avec la participation de l'Harmonie municipale, l'école de danse et les enfants



environnement

Déchetterie SMVO**Nouveau badge à puce dès 2012**

A compter du 1^{er} avril 2012, l'accès à la déchetterie ne sera possible qu'après l'attribution d'un badge d'accès à puce remis par le SMVO. Sa délivrance est gratuite.

Tout usager devra impérativement être muni de ce badge, qui lui permettra de s'identifier auprès des agents présents sur le site.

Le premier badge est gratuit, un seul est distribué par foyer. En cas de casse, de perte ou de vol, l'usager doit avertir immédiatement le SMVO et refaire une demande de badge. Si les usagers déménagent, ils auront l'obligation de renvoyer le badge au SMVO.

Les demandes de badge sont disponibles en déchetterie ou téléchargeables sur le site Internet www.smvo.fr

Cette demande, dûment remplie et accompagnée d'une copie de la taxe d'habitation de l'année précédente, doit être déposée en déchetterie ou retournée par courrier à l'adresse suivante : SMVO - BP 30316 - 60203 Compiègne Cedex

Pour les nouveaux arrivants, la copie de la taxe d'habitation pourra être remplacée par un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF).

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules de P.T.A.C. de moins de 3,5 tonnes. Des modalités spécifiques concernent les professionnels et associations, c'est pour

quoi ceux-ci doivent s'adresser directement auprès du SMVO de Compiègne.

Les jardins familiaux**Le projet avance**

Concernant les jardins familiaux, le projet entre dans une nouvelle phase.

La commune vient de louer le terrain à côté de la plaine de jeux et a confié au bureau d'études de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs une mission d'expertise et de conseils.

Cette étude doit permettre la bonne compréhension du contexte, des enjeux, des contraintes ainsi que la définition du programme de l'opération.

Le but est de justifier le projet en termes d'objectifs chiffrés, réalistes, mesurables et atteignables et d'en présenter les moyens pour le réaliser.

Cette étude déterminera une ou plusieurs solutions d'ensemble avec leur délai et leur compatibilité avec l'enveloppe financière prévisionnelle.

Actuellement, sur la liste d'attente nous avons une quinzaine de personnes ayant réservé un jardin.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez toujours vous inscrire en appelant :

- la mairie au 03 44 41 40 22

- ou directement Patrice Deppen au 03 44 41 64 20.

Plantations de printemps**Un village tout en fleurs**

Au printemps, vous irez de surprise en surprise en découvrant, de-ci de-là, les premières fleurs de l'année.

C'est plus de 2 000 bulbes variés qui vont éclore un peu partout, au centre du village ainsi qu'au cimetière, pour annoncer la fin de l'hiver et apporter les premières couleurs du printemps. Ils sortiront de leur léthargie réchauffés par les rayons du soleil.

De plus, une jachère fleurie, au nouveau cimetière, verra le jour pour vous permettre de composer de jolis bouquets champêtres.

Pollutions canines**Panique sur les trottoirs et autres espaces verts...**

Il n'y a rien de plus désagréable que de subir les "pollutions canines" !!! Nous voulons parler ici des "crottes de chien". Les propriétaires de ces "gentils toutous" n'apprécieraient certainement pas de trouver devant leur porte, ou dans leur pelouse les résidus laissés par le passage d'un chien... alors un peu de civisme et de savoir-vivre.

Propriétaires de ces chiens, respectez les trottoirs et espaces verts où chacun d'entre nous a droit à la propreté et à la salubrité !



Service de proximité

L'ADIL 60

Propriétaire ou locataire, voici un service public de proximité pour les logements



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise est une association loi de 1901 qui rassemble le Conseil général, le Ministère du logement, Action Logement (1 % logement), les CAF et MSA, les fédérations professionnelles, les établissements prêteurs, les HLM, les associations de consommateurs...

Un rôle d'information

L'ADIL donne gratuitement, chaque année, 8 000 à 9 000 consultations juridiques, financières et fiscales portant notamment sur :

- **les rapports locatifs** : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations locatives...
- **l'accession à la propriété** : les prêts et aides, contrat de construction et promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre,
- **la fiscalité du logement** : TVA, crédits d'impôt, plus-values, revenus fonciers...
- **la copropriété** : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **l'amélioration de l'habitat** : aides de l'ANAH, aides locales, crédits d'impôt, déficits fonciers...
- **les informations à caractère social** : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention de l'impayé en accession et sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé.

Les simulations financières et le conseil en accession

Les conseillères de l'ADIL effectuent des simulations financières (plans et diagnostics de financement). Ces simulations permettent à l'usager de rencontrer son prêteur de manière personnalisée et dans de meilleures conditions de connaissance des prêts et de leurs mécanismes : taux d'intérêt, modulation, lissage, assurance, sécurisation....

Accueil sur place : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Siège social de l'ADIL 60 :

36-38 rue Jean Racine - 60000 Beauvais
Tél : 03 44 48 61 30

L'ADIL 60 et les Espaces Info Energie : des conseils pour l'amélioration thermique de l'habitat

L'ADIL de l'Oise est conventionnée avec la région, l'ADEME et le département pour délivrer des conseils sur l'amélioration thermique, la maîtrise de l'énergie et le développement durable. 2 000 consultations sont ainsi données chaque année.

Les Espaces Info Energie (EIE) sont situés : 28 rue du Pont d'Arcole à Beauvais et à la Maison du Conseil général à Noyon.

Pour en savoir plus : www.adil60.org

Partage Travail

Se faire aider en donnant du travail à des demandeurs d'emploi de votre commune



Partage Travail, est une association loi 1901 à but non lucratif conventionnée avec l'Etat et

l'ANPE, qui contribue à l'insertion des personnes en recherche d'emploi en leur confiant des missions de :

- ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants à partir de 3 ans, assistance aux personnes âgées (hors soins et toilette),
- garde d'animaux domestiques, jardinage, entretien des monuments funéraires, petit bricolage*,
- peinture, papier peint, petite maçonnerie, manutention, aide au déménagement...
- manœuvre, entretien d'espaces verts, travaux agricoles, aide au secrétariat, aide en cuisine, distribution publicitaire...

Les intervenants fournissent le travail, les matériaux et matériel, Partage Travail se charge de toute la gestion administrative et accepte tout type de règlement, dont le CESU (Chèque Emploi Service Universel) préfinancé.

*Prestations déductibles de vos impôts à hauteur de 50 % des factures réglées (selon loi de finances en vigueur).

Partage Travail

12, rue Saint-Germain - 60200 Compiègne

Tél : 03 44 86 42 82

Du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.



32 11 : tout ce qu'il faut savoir sur le service à domicile

Vous cherchez un intervenant à domicile pour vous ou vos parents âgés, des informations sur le CESU ou sur les avantages fiscaux ? Retrouvez tous les renseignements au 32 11 ou, www.servicelapersonne.gouv.fr

Téléalarme...

Un service qui sécurise le maintien à domicile

La téléassistance c'est la possibilité, d'être relié à distance à un réseau de

personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgence. 24h/24, tous les jours de l'année, l'abonné peut lancer un appel à la centrale d'écoute, simplement en pressant sur son déclencheur. La téléalarme, gérée par le Conseil général, permet aux adhérents en difficulté d'entrer en contact avec une centrale d'écoute (le SDIS 60). La centrale, en liaison permanente avec tous les intervenants, dont l'adhérent peut avoir besoin (voisin, famille, médecin, pompiers...), fait intervenir la personne adaptée à la situation.

Modalités pratiques

Si vous êtes âgé de plus de 65 ans, de moins de 65 ans mais subissant une maladie grave, ou si vous êtes reconnu handicapé à un taux supérieur ou égal à 80 %, vous pouvez demander à bénéficier de ce service. Vous devrez vous acquitter mensuellement d'une participation de 6,05 €, tarif unique sans condition de ressources, le Conseil général prenant intégralement à sa charge la prestation d'écoute.

Service à contacter

Direction de l'Autonomie des Personnes - Service Téléalarme - 1 rue Cambry - BP 941 - 60024 Beauvais Cedex
Tél : 03 44 06 60 18 ou 03 44 06 63 15 ou 03 44 06 65 59
Courriel : contact@cg60.fr
www.oise.fr

Il existe également des sociétés commerciales privées ou dépendantes de votre mutuelle que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de vos mutuelles.



Association Linguistique de Chevrières

Des places encore disponibles et des projets en cours d'étude

Le premier trimestre est terminé. 38 enfants sont inscrits à la mini-school de Chevrières. Des places sont encore disponibles et on peut s'inscrire pour les deux trimestres restants. N'hésitez donc pas à faire connaître votre mini-school. D'autre part, des projets sont en cours d'étude comme, par exemple, un voyage en Angleterre. Mais pour qu'une association vive, il faut s'y investir.

Apportez donc vos idées et suggestions.

Club Olympique Chevrières Handball

Le handball, c'est aussi du loisir !

Les activités du handloisir ont repris depuis le début de la saison. Le handloisir c'est chaque mercredi soir, de 20h à 21h30, à la salle de sports de Chevrières.

L'objectif est la pratique du handball sans les contraintes de la compétition. C'est aussi se faire plaisir sans se blesser tout en continuant à pratiquer un sport. C'est également de la convivialité et parfois des rencontres amicales avec un autre club handloisir.

Cette pratique est ouverte à tous, hommes et femmes, même à ceux qui n'ont jamais pratiqué ce sport sauf à l'école.

Il y a sans doute une place pour vous, alors venez nous rejoindre !



Rencontre contre la gendarmerie de La Croix Saint Ouen

Club de cyclotourisme

Reprise officielle début mars



Si vous aimez faire du vélo et que vous habitez Chevrières, venez nous rejoindre les mercredis et samedis. Constitué de deux groupes, nous vous donnons rendez-vous sur la place de Zunsweier à 14h.

1^{er} groupe : de 30 à 60 kms par sortie,
2^{ème} groupe : de 50 à 100 kms par sortie.

Notre reprise officielle se fera début mars.

Renseignements auprès de :
Jean-Pierre et Françoise Devin
Tél : 03 44 41 64 12
Port : 06 23 30 30 36
Mail : devin.jeanpierre@neuf.fr

Club des aînés

La joie de vivre

Jeunes ou anciens retraités, venez nous rejoindre !!

Le club des aînés "La Joie de Vivre", accueille toutes les personnes qui ont terminé leur vie professionnelle : préretraite ou retraite.

Venez nous rejoindre au cours de nos réunions mensuelles qui se déroulent, en principe, le 3^{ème} jeudi de chaque mois, dans la salle municipale à partir de 14h.

Vous pourrez participer de nombreux jeux : rami, belotte, scrabble, loto, dominos, rummikub,... et au goûter.

Faites un essai. Venez passer un après-midi de détente entre amis.

Renseignements auprès de :
Nicole Pinel, présidente
au 03 44 41 44 19

Les Amis des mots et des images

3 événements en ce début d'année 2012

L'association les Amis des mots et des images vous propose trois événements pour le début d'année 2012 :

- 4^{ème} Salon du Livre, le 18 février, à la salle municipale de Chevrières.
 - Venue d'une troupe théâtrale qui interprètera la pièce "T'emballe pas", le 5 mai à la salle municipale.
 - Bourse aux Livres d'occasion le 12 mai, salle Ravel, à laquelle tous les habitants de Chevrières qui le souhaitent pourront participer.
- Plus de renseignements à la bibliothèque au 03 44 41 63 16.
NB : Le livre de Jean-Luc Letexier sur Chevrières est toujours en vente à la bibliothèque (25 €).

Harmonie municipale

Association Arpège
Spectacle musical en 2012
avec les enfants de l'école
Denise Bertin



Les musiciens de l'harmonie et de l'association Arpège vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année par leur présence à nos différentes prestations. Merci également aux personnes qui ont contribué à la bonne réussite de notre Sainte Cécile. Pour 2012, nous vous proposerons, le samedi 30 juin, un spectacle musical avec comme principaux acteurs les musiciens de l'harmonie et les enfants de l'école Denise Bertin.

Bonne et heureuse année à tous !

Main dans la main

Encore quelques places libres



L'association "Main dans la Main" a pour but de promouvoir la langue des signes française afin de rassembler sourds et entendants lors d'initiations se tenant tous les quinze jours le vendredi soir, au travers de trois groupes à compter de 19h30 et 20h30 la première semaine, 20h le vendredi suivant dans la salle du parc de Chevrières.

Riche de ses membres, nous convions tous les âges mélangés à nous rejoindre, pour une cotisation annuelle d'une valeur de 15 € pour les mineurs et 20 € pour les plus de 18 ans.

A l'occasion de la saint Patrick, venez soutenir et découvrir Main dans la Main, les actions que proposent notre association lors de son "Escale Celtique" le samedi 17 mars 2012 dans la salle municipale de Chevrières, pour une soirée aussi festive que gourmande avec, au menu, des crêpes bretonnes et des artistes bretons et irlandais mêlant leurs arts à la langue des signes française.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la présidente au :

Port : 06 60 15 25 10,

courriel : assomaindanslamain@live.fr,

vous connecter sur notre site Internet

<http://maindanslamain60.skyrock.com>

ou encore vous renseigner auprès de notre partenaire, votre fleuriste "Floralisée".

état civil

Naissances, mariages et décès au 2nd semestre

Naissances		Décès
MARTIN-BRUASSE Marie le 25 juin	DI SANTO Louna le 17 novembre	CARCHON Franck le 16 juin
PELLETIER Emmy le 18 juillet	RABASTE GRAY Raphaël le 4 décembre	LEPRETRE Anne-Marie épouse LEFEVRE le 8 juillet
LINET KIoé le 24 août	Mariages	STRYGANEK Jean-François le 13 août
LOUIS Camille le 14 septembre	LEMEL Teddy et DELHOMMEAU Maéva le 13 août	FERTALA Joseph le 24 septembre
DUTHEIL DE LA ROCHERE Théophile le 10 octobre	BARBIER Christophe et HARCHAOUI Brigitte le 19 août	CHEVALLIER Paulette épouse HENIN le 29 septembre
BONNEMENT Benjamin le 13 octobre	FEDERSPIEL Romain et SIMONET Géraldine le 10 septembre	GORLEZ Martine le 9 octobre
FALIERES Mylena le 15 octobre		VALLET Marie-Louise veuve DEMAJEAN le 19 novembre
LEDUC Célestine le 26 octobre		DHOURY Marcel le 25 novembre
PARMENTIER- BONNAY Evan le 3 novembre		ROGER Nadine épouse TICOU le 27 novembre
PRUVOST-MARTINEZ Rafaël le 16 novembre		

info mairie

Carte nationale d'identité

Attention, le délai de réception de votre carte étant d'un mois environ, pensez à faire votre demande à l'avance !

Recensement militaire

Il est rappelé aux jeunes filles et garçons de nationalité française qu'ils doivent se faire recenser en mairie dès leur 16^{ème} anniversaire. Se présenter au secrétariat de mairie avec le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à nous signaler tous vos changements de situation survenus durant l'année précédente, ou simplement votre arrivée à Chevrières.

Les listes électorales étant révisées en fin et début d'année, les citoyens ont jusqu'au 31 décembre de chaque année pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Ils doivent se rendre à la mairie munis de leur carte nationale d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Ramassage et dépôt des déchets

Rappel :

Dépôt en déchetterie :

Un seul et même horaire pour toutes les déchetteries du réseau VERDI.

Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche : 9h à 12h

Fermeture les lundis et jours fériés.

Déchets verts :

Le ramassage reprendra le mardi 6 mars.

Objets encombrants :

Les ramassages pour 2012 auront lieu les vendredis 9 mars, 8 juin, 14 septembre et 14 décembre.

Site Internet mairie

L'adresse du site de la mairie est :

<http://pagesperso-orange.fr/chevrieres60/>

Horaires d'ouverture de la mairie :

LUNDI : 9h00 - 12h00

MARDI : 9h00 - 12h00 14h30 - 16h30

MERCREDI : fermé

JEUDI : 9h00 - 12h00

VENDREDI : 9h00 - 12h00 15h00 - 17h00

SAMEDI : 9h00 - 12h00

Tél. Mairie : 03 44 41 40 22

Fax Mairie : 03 44 41 43 42